

**Phase 3 : Diagnostic partagé**

**Document de travail – NOVEMBRE 2023**



## CONSEIL D’AFFICHAGE DU PDF

Le document a été créé de manière à avoir une vue sur l’ensemble des thématiques, reprenant tant la situation actuelle que la vision à 10 ans. À l’impression, il faut donc privilégier le recto-verso.

Sur l’ordinateur, vous pouvez également afficher le document en modes deux pages. Pour ce faire, allez dans « Affichage < Affichage de pages » d’Adobe Acrobat et cochez « deux pages » et « afficher la page de couverture en mode deux pages ».

Pour vérifier que le document est bien affiché :

- La page de garde doit apparaître seule,
- les numéros impairs sont sur la page de droite et les numéros pairs sur la page de gauche.

Le présent diagnostic a été rédigé de juillet à novembre 2023.

Sauf mention contraire, toutes les photos sont de SEN5.



SEN5  
Rue des Bayards 67  
4000 Liège  
info@sen5.be  
www.sen5.be

Suzanne JADOUL, politologue – urbaniste  
Maureen SCHMETZ, architecte – urbaniste  
Benoît KERKHOF, bio-ingénieur  
Maud BLAFFART, géographe – urbaniste  
Ingrid TEHEUX, géographe - climatologue

En collaboration avec  
La FONDATION RURALE DE WALLONIE  
Équipe Hesbaye-Liégeoise



# TABLE DES MATIERES

EN PRÉAMBULE : RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE .....	7
DIAGNOSTIC PARTAGÉ.....	9
<b>1   DIMENSION TERRITORIALE .....</b>	<b>11</b>
1-1 CONTEXTE GÉNÉRAL .....	12
1-1-1 Les atouts et faiblesses du contexte général.....	12
1-1-2 La synthèse de la situation aujourd’hui .....	13
1-1-3 La vision à un horizon de 10 ans .....	14
1-2 OUTILS D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	15
1-2-1 Les atouts et faiblesses des outils d’aménagement du territoire.....	15
1-2-2 La synthèse de la situation aujourd’hui .....	15
1-2-3 La vision à un horizon de 10 ans .....	16
1-3 STRUCTURE BÂTIE ET PATRIMOINE .....	17
1-3-1 Les atouts et faiblesses de la structure bâtie et du patrimoine .....	17
1-3-2 La synthèse de la situation aujourd’hui .....	18
1-3-3 La vision a un horizon de 10 ans .....	19
1-4 MOBILITÉ .....	20
1-4-1 Les atouts et faiblesses de la mobilité.....	20
1-4-2 La synthèse de la situation aujourd’hui .....	22
1-4-3 La vision a un horizon de 10 ans .....	23
1-5 ÉNERGIE .....	25
1-5-1 Les atouts et faiblesses de la mobilité.....	25
1-5-2 La synthèse de la situation aujourd’hui .....	26
1-5-3 La vision a un horizon de 10 ans .....	27
1-6 MILIEUX PHYSIQUES, NATURELS ET PAYSAGERS .....	28
1-6-1 Les atouts et faiblesses des milieux physiques, naturels et paysagers .....	28
1-6-2 La synthèse de la situation aujourd’hui .....	30
1-6-3 La vision a un horizon de 10 ans .....	32
<b>2   DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE .....</b>	<b>33</b>
2-1 LES DONCELLOIS, AUJOURD’HUI ET DEMAIN.....	34

2-1-1	Les atouts et faiblesses des Doncellois aujourd’hui .....	34
2-1-2	La synthèse de la situation aujourd’hui .....	35
2-1-3	La vision a un horizon de 10 ans .....	36
2-2	SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, LOISIRS ET MONDE ASSOCIATIF .....	37
2-2-1	Les atouts et faiblesses des services et équipements collectifs, loisirs et monde associatif .....	37
2-2-2	La synthèse de la situation aujourd’hui .....	41
2-2-3	La vision a un horizon de 10 ans .....	43
<b>3  </b>	<b>DIMENSION ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>45</b>
3-1	STRUCTURE DU TRAVAIL .....	46
3-1-1	Les atouts et faiblesses de la structure du travail .....	46
3-1-2	La synthèse de la situation aujourd’hui .....	46
3-1-3	La vision a un horizon de 10 ans .....	47
3-2	SECTEURS D’ACTIVITÉS.....	48
3-2-1	Les atouts et faiblesses des secteurs d’activités .....	48
3-2-2	La synthèse de la situation aujourd’hui .....	50
3-2-3	La vision a un horizon de 10 ans .....	51
<b>4  </b>	<b>GOUVERNANCE.....</b>	<b>53</b>
4-1	LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS, LES PROCÉDURES DE PARTICIPATION ET LA COMMUNICATION/INFORMATION.....	54
4-1-1	Les atouts et faiblesses les moyens humains et financiers, les procédures de participation et la communication/information .....	54
4-1-2	La synthèse de la situation aujourd’hui .....	56
4-1-3	La vision a un horizon de 10 ans .....	57

## LISTE D'ACRONYMES

ADESA : Action de défense de l'environnement de la vallée de la Senne et de ses affluents

CCATM : Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité

GAL JSH : Groupe d'action locale Je suis hesbignon

ILA : Initiative locale d'accueil

MAEC : Mesure agro-environnementales et climatiques

PAEDC : Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat

PCDR : Programme communal de développement rural

PLP : Plan local propreté

RIS : Revenu d'intégration social

SAU : Surface agricole utile

SDC : Schéma de développement communal

SDT : Schéma de développement territorial

SGIB : Site de grand intérêt biologique

### DÉFINITION :

**Mobilité active / mobilité douce** : La mobilité active désigne les modes de transport qui reposent sur l'activité physique des personnes. Les formes les plus connues des modes actifs sont bien entendu la marche à pied et le vélo, auxquels on peut ajouter - dans une mesure bien plus relative - la trottinette, voire les rollers, les patins à roulettes, et autres engins de déplacement au sens du Code de la route (Source : Union de Villes et des Communes de Wallonie).

Document de travail

Document de travail

# EN PRÉAMBULE : RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE

**La finalité du diagnostic partagé** (partie 3 du Programme Communal de Développement Rural - PCDR) est de **mettre en évidence les perspectives, besoins et potentialités à l'échelle du territoire communal**, déterminés tant par l'analyse socio-économique (partie 1 du PCDR) que par la participation citoyenne (partie 2 du PCDR). Ce **diagnostic partagé** permet donc de **définir de grands enjeux auxquels la stratégie** (partie 4) devra répondre grâce à des **projets et actions concrètes** (parties 5 et 6).

Comme pour l'analyse socio-économique (partie 1), les thématiques du diagnostic partagé sont regroupées au sein de **4 grandes « dimensions »** : la **dimension territoriale, la dimension humaine et sociale, la dimension économique et la gouvernance**.

Pour chaque thématique de ces dimensions, **le premier point identifie les atouts et faiblesses**.

Le point suivant permet de faire la **« synthèse de la situation aujourd'hui »** en sortant les **principaux constats**.

Le troisième point donne la **vision à un horizon de 10 ans** ; ce sont donc les **éléments qui construiront le territoire de demain**, en distinguant les potentialités, les contraintes et les besoins. Pour rappel,

- Les **potentialités** sont les éléments tant positifs que négatifs, **mobilisables à court terme**, et qui représentent une opportunité pour le développement du territoire.
- Les **contraintes** sont, quant à elles, des éléments qui sont **figés/peu mobilisables** dans le court terme. Ce sont les **invariants** du territoire.
- Enfin, les **besoins** sont les éléments auxquels il faut **nécessairement répondre** suite à l'identification d'un manquement, d'une amélioration voulue, d'une perspective future (telles que les perspectives démographiques et de ménages par exemple).

Les **enjeux** seront ensuite définis en regard de ces grandes dimensions.

Concernant la mise en page du document, les pictogrammes suivants indiquent que les idées



sont partagées pour l'analyse socio-économique (partie 1) et les consultations citoyennes,



sont émises dans le cadre des consultations citoyennes,



sont émises dans le cadre de l'analyse socio-économique (partie 1).

Enfin, et pour rappel, **l'ensemble du processus d'élaboration du PCDR est accompagné par un Comité de pilotage**, qui se réunit régulièrement afin de donner un avis sur les documents produits et valider les différentes phases d'élaboration du PCDR. Ce Comité de pilotage est composé de :

- De l'élu-relais de la commune de Donceel, M. Mordant, Bourgmestre,
- De l'agent-relais de la commune de Donceel, Mme Rome, agent administratif,
- De la FRW, Mme Gérouville et Mme Delbar, agents de développement,
- Du bureau d'étude SEN5, auteur de PCDR.

# DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Document de travail

Document de travail







# 1 | DIMENSION TERRITORIALE

Document de travail

## 1-1 CONTEXTE GÉNÉRAL

### 1-1-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU CONTEXTE GÉNÉRAL

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts	Faiblesses
<b>LOCALISATION</b>	
 Commune bien située par rapport aux grands axes routiers et pôles urbains : situation géographique idéale	/
 /	Nuisances sonores dues à l'aéroport de Liège-Bierset
<b>CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE</b>	
 Caractère rural	/
 Cadre de vie paisible, calme et convivial Commune où « <i>il fait bon vivre</i> »	/
<b>SPÉCIFICITÉS VILLAGEOISES</b>	
 /	Découpe de Limont en deux, de part et d'autre de la N637 ... isolement de Jeneffe
 Isolement de Jeneffe...	Esprit de clocher marqué...  ... mais esprit de clocher qui s'atténue notamment du fait de la fusion des clubs de football...

### Les principaux constats que nous retenons ...

La commune de Donceel se situe à l'ouest de la province de Liège, à l'est de l'arrondissement de Waremme et couvre une superficie de 23,4 km<sup>2</sup>.

La commune est proche de l'aéroport de Liège-Bierset, ce qui a des incidences en termes de qualité de l'air et de bruit.

La commune de Donceel est composée de quatre entités : Haneffe, siège administratif de la commune, Donceel, Limont et Jeneffe. Cette dernière est la seule située à l'est de la commune tandis que les trois premières s'étendent dans une continuité, le long de l'Yerne. Cette situation géographique isole l'entité de Jeneffe.

Ces quatre entités existent historiquement puisqu'elles sont déjà présentes sur la carte de Ferraris (1777).

Notons également que d'après les consultations citoyennes, l'esprit de clocher est très marqué au sein des villages même s'il a tendance à diminuer, notamment du fait de la fusion des clubs de football de Limont et de Donceel.

En matière de dynamiques territoriales, les Doncellois se tournent davantage vers Waremme et Liège plutôt que Huy.



En matière d'occupation du sol, les espaces non bâtis représentent 95 % de la superficie totale de la commune (contre 92,4 % à l'échelle de l'arrondissement de Waremme) et sont presque exclusivement dédiés à l'agriculture. La commune est donc considérée comme commune « rurale ».

La politique de remembrement rural des années 1970 a également modifié la morphologie du territoire puisque des remaniements de parcelles ont eu lieu pour laisser place à de grandes parcelles rectangulaires. Des chemins de remembrement, rectilignes, sont également créés. La N637, également voirie rectiligne, coupe les entités de Limont et de Jeneffe.


Enfin, la commune dispose d'un cadre de vie agréable et calme ; « *il fait bon vivre à Donceel* ». Les villages sont bien entretenus et fleuris. Néanmoins, les habitants craignent une perte du caractère rural du fait de l'arrivée de nouveaux habitants et de l'urbanisation croissante des entités.

### Les éléments qui construiront le territoire...





#### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - Les vastes étendues d'espaces non bâtis
-  - Le cadre de vie agréable et calme

#### *Les contraintes à intégrer :*

-  - Le développement de l'aéroport de Liège-Bierset

#### *Les besoins auxquels répondre :*

-  - Maintenir le caractère rural
-  - Encadrer l'urbanisation des villages
-  - Créer une identité communale
-  - Évaluer et réduire l'impact de l'aéroport de Liège-Bierset

## 1-2 OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### 1-2-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DES OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

	Atouts	Faiblesses
<b>OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME</b>		
	/	Absence de vision stratégique en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme (SDC)
	/	Absence de plan/cadre urbanistique et d'encadrement des permis Étalement foncier : frein aux relations humaines
<b>POTENTIEL FONCIER</b>		
	/	Peu de disponibilité foncière au Plan de secteur...
	/	... « territoire saturé »

### 1-2-2 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

#### Les principaux constats que nous retenons ...

Malgré l'absence de vision stratégique établie dans un Schéma de développement communal (SDC), la commune de Donceel bénéficie de plusieurs visions traduites dans le Schéma de développement de l'espace régional (SDER) (document en cours de révision), dans le Schéma provincial de développement territorial (SPDT) et dans le Schéma de développement territorial de Huy-Waremme (SDT) (document en cours de révision).

En regard du Plan de secteur, 89,3 % du territoire est non-destiné à l'urbanisation, dont 88 % en zone agricole. Les zones destinées à l'urbanisation représentent quant à elles 10,7 % du territoire, dont 10,1 % en zone d'habitat à caractère rural.




Les quatre entités de la commune ne disposent plus de beaucoup de disponibilités foncières. Par ailleurs, pour les Doncellois, l'étalement foncier est un frein aux relations humaines.

Concernant les périmètres en surimpression au Plan de secteur, il est à noter qu'un périmètre d'intérêt paysager se trouve en surimpression du Château de Limont et qu'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique se trouve en surimpression de l'église Saint-Martin à Limont.


AUJOURD'HUI

## Les éléments qui construiront le territoire...



### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - Une structuration du territoire existante à l'échelle des arrondissements de Huy-Waremme grâce à la carte des vocations territoriales du SDT Huy-Waremme (et potentiellement de la révision du SDER s'il aboutit)
- L'actualisation du SDT Huy-Waremme
- La volonté communale de se doter d'un Schéma de développement communal (SDC)
  
-  - La préservation, par le Plan de secteur, de la majeure partie du territoire en zones non destinées à l'urbanisation
  
-  - Les quelques grandes poches encore disponibles en zone d'habitat à caractère rural

### *Les contraintes à intégrer :*

-  - Les visions stratégiques des documents régionaux et supra-communaux qui « chapeautent » la vision territoriale de demain sur Donceel
- Le Plan de secteur












### *Les besoins auxquels répondre :*

-  - Encadrer l'urbanisation des villages grâce à un outil stratégique (SDC)
  
-  - Préserver les zones agricoles

## 1-3 STRUCTURE BÂTIE ET PATRIMOINE

### 1-3-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA STRUCTURE BÂTIE ET DU PATRIMOINE

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisés comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts	Faiblesses
<b>GÉNÉRAL</b>	
 Commune bucolique mais...	... urbanisation croissante et perte de l'identité villageoise
 Part importante du territoire non-destinée à l'urbanisation	/
 Regroupement du bâti Faible densité de construction Préservation du foncier encore constructible Développement maîtrisé des projets	/
<b>LOGEMENTS</b>	
 /	Coût important de l'immobilier Manque de logements accessibles aux jeunes – difficulté d'accès à la propriété
 /	Demandes trop élevées en termes de logement
 Présence de logements de transit, de logements sociaux et de logements ILA	Faible pourcentage de logements sociaux
<b>PATRIMOINE</b>	
 Présence d'un bâti ancien important dans toutes les entités, dont certains sont emblématiques (grosses fermes)...	/
 ...rarement en mauvais état	Laxisme de certains particuliers pour l'entretien de leur bien
 Plus grande part de rénovations par rapport aux nouvelles constructions (depuis 2009)	/
 Présence d'un patrimoine important et de nombreux monuments classés ou protégés	/
 Présence d'éléments de petit patrimoine Maintien de marqueurs historiques lors des travaux communaux (ex : rigoles en pavés)	/

### Les principaux constats que nous retenons ...

Le bâti datant d'avant 1900 représente 33,9 % de l'ensemble du tissu bâti et est présent dans toutes les entités, le long des axes structurants. Il y a peu de bâtiments en mauvais état. D'ailleurs, depuis 2009, le nombre de rénovations dépasse celui des nouvelles constructions.

À l'échelle communale, sept biens sont repris comme monument, et donc classés, et 65 biens sont repris à l'Inventaire du Patrimoine Régional (dont 10 sont pastillés). Parmi eux, se trouvent le Château de Donceel et le Château de Limont.

Le territoire communal connaît des développements immobiliers sous forme de lotissements depuis les années 70. Ce nombre se stabilise depuis les années 2000.



Le parc de logements est principalement composé d'habitations de type ouvert (52,6 %). La part d'appartements est toutefois relativement importante (13 %) comparativement aux communes limitrophes. Pour la population, les immeubles à appartements et les grands projets immobiliers dénaturent le bâti ancien (ex : division de corps de fermes) et ne sont pas adaptés au milieu rural car les projets sont trop denses, souvent sans espace extérieur privatif et avec trop de vis-à-vis. Pourtant les habitations « anciennes » sont trop grandes pour une population vieillissante et isolée.

Le marché immobilier est relativement cher en comparaison des entités voisines ; ce prix de l'immobilier est un frein pour les jeunes ménages et/ou les jeunes originaires de Donceel.



La commune accueille 5 logements de transit et 12 logements sociaux. Fedasil dispose également de logements dits ILA dans l'ancienne école de Donceel. La part de logements publics restent toutefois relativement faible.

## Les éléments qui construiront le territoire...




### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - Les villages sont typiques et les cœurs de village sont relativement bien préservés, faisant ressortir une certaine identité patrimoniale.
- Les éléments du (petit) patrimoine.
-  - Les habitations « anciennes », de grande taille, pour la régénération du tissu bâti.

### *Les contraintes à intégrer :*

-  - Les sept biens classés,
- Les biens repris à l'Inventaire du Patrimoine Régional, et surtout les pastillés.
-  - La présence de la carte archéologique (même si elle n'est toujours pas d'application).










### *Les besoins auxquels répondre :*











-  - Créer entre 373 et 415 nouveaux logements pour absorber l'augmentation démographique (petits logements mais aussi des logements familiaux)...
-  - ... en bonne intelligence avec le cadre rural existant.
- Développer des logements adaptés aux seniors et accessibles aux jeunes ménages.
- Augmenter la part de logements publics pour favoriser la mixité sociale.
-  - Rénover et valoriser le bâti ancien, qu'il soit classé ou non.

## 1-4 MOBILITÉ

### 1-4-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA MOBILITÉ

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

	Atouts	Faiblesses
<b>MOBILITÉ DOUCE</b>		
	Réseau de trottoirs relativement bien développé pour une commune rurale...	... mais trottoirs discontinus et/ou gênés par le stationnement < peu praticables pour les PMR  Manque d'unité dans le revêtement des trottoirs  Manque de passages pour piétons, notamment aux carrefours avec la N637
	/	Routes dangereuses pour les usagers faibles
	Présence de « jolies » promenades balisées et de nombreux chemins de campagne...	/
	/	... mais manque de promenades balisées pour les piétons et les cyclistes...  ... et manque d'entretien des promenades existantes
	Réflexion quant à la création d'une 4 <sup>ème</sup> balade : la balade du tram  Plusieurs chemins et sentiers sont repris à l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux	/
	Existence d'un audit cyclable et de réseaux dédiés aux vélos : réseau utile cyclable (GAL JSH) et réseau points-nœuds de la Province de Liège	Manque d'aménagements pour les cyclistes ; les seuls aménagements sont une rue cyclable et un chemin réservé
	Les jeunes vont à pied ou en vélo à leurs activités extra-scolaires qui ont lieu sur la commune...	... par contre, les activités extra-scolaires « hors communes » nécessitent de disposer d'une voiture
<b>TRANSPORTS EN COMMUN</b>		
	Présence de nombreuses lignes TEC vers les grands pôles urbains...	/
	/	... mais faible desserte et arrêts peu accessibles aux PMR...

	... malgré que le bus soit indiqué comme alternatives crédibles à la voiture individuelle (< audit Provélo)	/
		Manque de bus vers Huy, Waremme et Villers-Le-Bouillet ainsi que vers Haneffe (après 17h) ou vers la gare de Remicourt
	Proximité de gares SNCB : Waremme, Remicourt et Momalle	/
<b>AUTRES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE</b>		
	Présence d'un taxi social et d'un ramassage scolaire	/
		Flop du projet Covoit'Stop Absence d'autres alternatives à la voiture individuelle (voitures partagées, ...)
<b>VOITURES INDIVIDUELLES</b>		
		Forte dépendance à la voiture individuelle Voiries régionales : problème de vitesse et de sécurité Dangerosité de certains carrefours
	Qualité et entretien des voiries... Peu de trafic de transit...	... manque d'entretien des voiries ... trafic de transit important Bacs à fleurs inefficaces pour limiter la vitesse des voitures Absence de plan de circulation
	Stationnement organisé le long de plusieurs voiries structurantes	Absence de marquage pour localiser le stationnement et éviter le stationnement sauvage
<b>CHARROI AGRICOLE ET POIDS LOURDS</b>		
		Charroi agricole important à cause d'exploitants qui sont implantés hors de la commune Trafic sur les chemins de remembrement Sentiment d'insécurité à cause des engins agricoles Bacs à fleurs = difficulté pour le passage des engins agricoles
	Peu de trafic poids-lourds comme by-pass	/

### Les principaux constats que nous retenons ...

En termes de mobilité douce, et plus particulièrement de déplacement « utilitaire » piéton, il apparaît que le réseau de trottoirs est relativement bien développé pour une commune rurale. Les trottoirs sont par contre discontinus et/ou gênés par le stationnement ce qui les rend difficilement praticables pour les PMR. Il manque également de passages pour piétons près du hall sportif.

Au niveau de la mobilité piétonne « de loisirs », trois promenades balisées sont recensées, dont une avec un parcours didactique. Une quatrième est en cours de réflexion et correspond à l'ancien tracé du tram. Certains tronçons sont toutefois peu entretenus d'après la population.

Concernant les cyclistes, un audit a été réalisé par ProVélo. Parmi les pistes d'actions proposées, il y a notamment l'aménagement d'infrastructures cyclables puisqu'il n'existe actuellement aucun aménagement ni aucun itinéraires sécurisés vers les fonctions structurantes, dont les écoles.

Parallèlement, à une échelle supra-communale, le GAL JSH a établi un réseau utile cyclable et recensé une série de points noirs. La commune est également concernée par le réseau points nœuds de la Province de Liège.

Notons que la mobilité douce est particulièrement importante pour les jeunes puisque c'est leur mode de déplacements privilégié pour les activités extra-scolaires intra-communales. Pour celles en-dehors de la commune, ils doivent par contre souvent disposer d'une voiture.

Au niveau des transports en commun, et plus particulièrement des bus, la commune accueille 15 arrêts TEC et est desservie par 3 lignes. Certains habitants jugent toutefois l'offre insuffisante, notamment vers Huy/Waremme/Villers-le-Bouillet/la gare de Remicourt et/ou en regard des horaires de travail et de l'enseignement supérieur. L'audit de ProVélo caractérise toutefois l'offre « *d'alternative crédible à la voiture individuelle* ». Un ramassage scolaire est également organisé.

Au niveau ferroviaire, les gares SNCB de Waremme, Remicourt et Momalle sont relativement proches. Rappelons également qu'historiquement, le tram passait sur le territoire et reliait Omal à Ampsin.

Comme autres alternatives à la voiture individuelle, les CPAS de Berloz, Geer et Donceel animent « A Voss'Service », un service de taxi social. Ce service mériterait toutefois plus de publicité et devrait, d'après les Doncellois, être gratuit.

Au niveau automobile, il est aisé de se déplacer vers Waremme et Liège, ou encore de relier les grands axes que sont les autoroutes E40 et E42, et ce grâce aux routes nationales qui sont pourtant des ruptures dans le territoire (et qui coupent les entités de Limont et de Jeneffe). La voiture reste d'ailleurs le moyen de déplacement principal.




Le réseau routier communal est jugé en bon état. Néanmoins, les automobilistes roulent vite, tant au sein des villages qu'en-dehors et les ralentisseurs de type « bacs à fleurs » sont inefficaces. Les aménagements de réduction de vitesses sont peu adaptés au charroi agricole. Les Doncellois ont également indiqué que beaucoup d'automobilistes utilisent les chemins de remembrement et que certains carrefours sont dangereux, notamment parce que les priorités de droite ne sont pas respectées.

Enfin, la commune est dotée d'une CCATM et d'une CCM qui réfléchit notamment aux aménagements de mobilité douce à prévoir dans le cadre du programme PIC 2022-2024.



### 1-4-3 LA VISION A UN HORIZON DE 10 ANS

## Les éléments qui construiront le territoire...



### Les potentialités à mobiliser :

-  - L'audit ProVélo
- Le réseau de balades balisées
- La présence de la CCATM et de la CCM
  
-  - Le « réseau utilitaire » identifié par le GAL
- L'atlas des chemins et sentiers vicinaux
- L'ancien tracé du tram
- Le programme PIC 2022-2024 qui envisage des aménagements de mobilité douce
  
-  - Les chemins de remembrement
- La proximité des pôles urbains et gares
- La mobilité douce comme moyen de déplacement privilégié des jeunes

### Les contraintes à intégrer :

-  - Les voiries régionales
- Les transports en commun TEC qui sont de compétence régionale
  
-  - L'emprise des voiries et du domaine public : bornage à respecter








### Les besoins auxquels répondre :

-  - Développer les réseaux modes doux utilitaires, en connectant les points d'intérêts (écoles, administration, gares, activités extra-scolaires ...) et en adaptant / sécurisant les voiries existantes
- Développer les réseaux modes doux de loisirs, en lien notamment avec les anciens tracés des chemins et sentiers vicinaux
- Offrir des alternatives crédibles à la voiture individuelle et les promouvoir
  
-  - Encourager l'intermodalité
- Calmer la mobilité voitures, notamment en termes de vitesse, et en bonne intelligence avec le charroi agricole

## 1-5 ÉNERGIE

### 1-5-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA MOBILITÉ

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts		Faiblesses
<b>STRATÉGIE</b>		
	Élaboration d'un PAEDC	/
	Adhésion à la campagne POLLEC Adhésion à la Convention des Maires	/
<b>PROJETS ET ACTIONS</b>		
	Participation de la commune au projet « 31 communes au soleil »  Allocation de primes pour les énergies renouvelables  Plusieurs projets/actions mis(e)s en place par la commune (amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux, remplacement de l'éclairage public) notamment pour remplacer les énergies fossiles...	Absence de conseiller en énergie
	/	... qui sont actuellement la principale source d'énergie
	/	Problème de décrochage liés aux panneaux photovoltaïques et qualité du réseau
<b>PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE</b>		
	Potentiel de production d'énergie renouvelable : vent, soleil et déchets organiques...	... mais au sein d'une zone d'influence militaire : hypothèse d'impossibilité d'implanter une éolienne
	... projet d'implantation d'une éolienne (projet en stand-by)  Certains privés participent activement à la production d'énergie renouvelable...  Étude relative à l'implantation d'une unité de biométhanisation	... mais absence de mécanisme pour en profiter en « circuit-court »

Les consommations énergétiques sont principalement dues au logement et...



... et au transport



/

Energie produite non assimilée par les lignes électriques

Pas d'achat collectif d'énergie

Peu d'informations disponibles pour les ménages en matière d'énergie

## 1-5-2 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

### Les principaux constats que nous retenons ...

La commune de Donceel est relativement pro-active en termes de transition énergétique puisqu'elle a déjà rénové plusieurs de ses bâtiments : l'administration communale, les écoles maternelles de Limont et de Jeneffe ainsi que le local colombophile de Jeneffe. La nouvelle école de Haneffe respecte quant à elle les critères Q-Zen. L'éclairage public a quant à lui été remplacé par du LED et des subsides UREBA ont permis de rénover la crèche (en 2009) et le centre sportif et culturel (en 2017). Les citoyens soulignent d'ailleurs les investissements communaux déjà réalisés en matière d'énergie.

La commune fait également partie du projet « 31 communes au soleil » de l'arrondissement de Huy-Waremme et alloue des primes communales pour les énergies renouvelables. En 2012, elle a décidé d'adhérer à la campagne POLLEC et a renouvelé son adhésion à la Convention des Maires en 2020. Enfin, la commune de Donceel dispose d'un PAEDC mais n'a pas de conseiller en énergie.

Au niveau des consommations énergétiques, elles sont principalement dues au logement / transport et la principale source d'énergie utilisée est le pétrole.






La commune dispose pourtant d'un potentiel important de production d'énergie renouvelable : le vent, le soleil et les déchets organiques.

La commune a déjà pris les devants puisqu'un projet d'éolienne est aujourd'hui en stand-by. Le projet a été arrêté à cause de la zone d'influence militaire. Une étude relative à l'implantation d'une unité de biométhanisation existe également.



Notons enfin que certains privés participent activement à la production d'énergie renouvelable. Toutefois, aucun mécanisme ne permet actuellement d'en profiter en « circuit court ». Les citoyens ont également indiqué que le réseau actuel ne permet pas toujours de supporter la production électrique produite par les panneaux photovoltaïques.

## Les éléments qui construiront le territoire...





### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - Le PAEDC
-  - Les sources d'énergie renouvelable : le vent, le soleil et les déchets organiques
-  - Les différents audits réalisés dans le cadre du programme « 31 communes au soleil »
-  - Les privés qui deviennent acteur de la transition énergétique en développant des productions d'énergie renouvelable à petite et grande échelle
-  - Les grands toits qui peuvent accueillir des installations photovoltaïques

### *Les contraintes à intégrer :*

-  - La zone d'influence militaire qui contraint le développement éolien
-  - La capacité du réseau pour supporter la production électrique renouvelable












### *Les besoins auxquels répondre :*










-  - Enclencher la transition énergétique et impliquer activement le citoyen
-  - Augmenter la part de production d'énergie renouvelable en développant notamment un projet éolien citoyen
-  - Offrir aux habitants des alternatives au pétrole
-  - Soutenir le citoyen dans ses démarches de sobriété énergétique

## 1-6 MILIEUX PHYSIQUES, NATURELS ET PAYSAGERS

### 1-6-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DES MILIEUX PHYSIQUES, NATURELS ET PAYSAGERS

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts		Faiblesses
<b>MILIEU PHYSIQUE</b>		
	La qualité des sols pour l'agriculture Le réseau hydrographique, dont le ruisseau de l'Yerne qui est un élément identitaire de la commune...	/
		... mais qui est peu visible depuis le domaine public
	/	... mais manque d'entretien des ruisseaux
<b>MILIEU NATUREL</b>		
	/	Absence d'espace naturel protégé
	Présence d'arbres, de haies et de sites d'arbres et de haies remarquables...	Diversité en écosystèmes limitée Présence d'espèces invasives
	La présence de « grands espaces » et des petits éléments naturels qui participent au cadre de vie (coquelicots, jonquilles, ...)	... mais manque d'arbres et de haies
	Nombreuses actions communales en faveur de la biodiversité	/
<b>PAYSAGE</b>		
	Paysage ouvert	Paysage « openfield » négatif pour la biodiversité
<b>CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES</b>		
	16% des agriculteurs mettent en place des MAEC...	Pollution des sols notamment due aux pratiques agricoles
	/	... ce qui est relativement faible
	Bonne gestion communale concernant les inondations et les coulées de boue : présence de plusieurs aménagements...	Inondations et coulées de boue

	/	... mais manque d'entretien des ouvrages mis en place contre les inondations
	Régime d'assainissement collectif pour la gestion des eaux	/
	/	Absence d'égouttage et pollution de l'eau
	/	Présence de carrières souterraines de phosphates Classement 1b pour le radon : seuil relativement haut Médiocre qualité de l'air
	/	Formations carbonées : karst léger Zone vulnérable aux nitrates
	Affiliation de la commune à Intradef Bonne gestion des déchets Education des jeunes au zéro déchet...	/
	/	... mais distribution de gourdes et boîte à tartine en plastique Containers verts peu pratiques en appartement
	Élaboration d'un Plan Local Propreté (PLP)	
<b>AUTRES</b>		
	Commune « nature »	La chasse

## Les principaux constats que nous retenons ...

### MILIEU PHYSIQUE

La commune de Donceel fait partie de deux formations géologiques distinctes : la formation de Gulpen et la formation de Sint-Huibrechts-Hern.

Au niveau des types de sols, il apparaît que ce sont des sols de très bonne qualité agronomique. L'activité agricole est d'ailleurs fort présente.

Au niveau hydrographique, il est à noter que le réseau est de deux types : il y a les cours d'eau de 2ème catégorie qui sont gérés par le service technique provincial, dont font partie l'Yerne et le ruisseau du Peschereeuw, et les cours d'eau non classés ou non-définis, qui se trouvent principalement au niveau de Jeneffe, en souterrain, et qui sont gérés par les riverains. D'après les citoyens, les cours d'eau sont peu entretenus. Par ailleurs, l'Yerne, qui traverse l'axe Haneffe-Donceel-Limont, est un élément identitaire fort ; il est pourtant peu visible depuis le domaine public.

Au niveau du relief, le territoire est légèrement vallonné. Le point bas se situe à 132 m d'altitude et le point le plus haut à 181 m d'altitude. Les cours d'eau forment des cuvettes.

### MILIEU NATUREL

En termes de biodiversité, il n'y a aucun espace protégé (Natura 2000 ou Loi de conservation de la nature) ni SGIB. Néanmoins, plusieurs (sites d')arbres et (de) haies remarquables sont recensés et la CCATM est en cours d'actualisation de ce recensement.

Les grandes plages agricoles sont trop peu végétalisées d'après les Doncellois. En effet, ce paysage d'openfield entraîne une biodiversité limitée. Toutefois, les citoyens apprécient ces « grands espaces » et les « petits éléments naturels » qui agrémentent le cadre de vie.

Il n'empêche cependant que la commune organise une série d'actions en faveur de la biodiversité : organisation de la journée de l'arbre, réponse à divers appels à projets, prime communale relative aux MAEC, ...

### PAYSAGE

Les paysages communaux sont typiques de la Hesbaye liégeoise. Ils sont relativement peu variés même si les alentours du Château de Limont sont repris en périmètre d'intérêt paysager (ADESA et plan de secteur). Plusieurs points de vue et lignes remarquables sont également recensés à l'ouest de la commune.

Du fait de ce paysage dit d'openfield, plusieurs éléments marquants sont à relever :

- Les clochers des églises,
- Les parcs éoliens de Villers-le-Bouillet de Berloz,
- L'ancien hangar rue du Tombeux,
- Le château d'eau de Remicourt.

Si la plupart sont considérés comme bénéfiques, d'autres sont défavorables au paysage : il s'agit notamment du réseau électrique aérien ainsi que la ligne haute-tension à l'est de la commune.

**CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES**

La nord de la commune est concerné par une centaine de carrières souterraines de phosphate.

La commune se trouve également en classe 1b au niveau du radon. Cette problématique est à gérer au cas par cas lors de la délivrance de permis.

Les aléas d'inondation sont liés aux cours d'eau et plusieurs axes de ruissellement sont également renseignés. La commune a déjà mis en place toute une série d'ouvrages destinés à les gérer au mieux et limiter les coulées de boue. Elle est d'ailleurs souvent citée comme exemplaire auprès des autres communes par rapport à sa proactivité sur ces questions. Les citoyens les trouvent par contre parfois peu entretenus.

Un captage destiné à la production d'eau publique est recensé sur le territoire. Les masses d'eau souterraines sont toutefois recensées comme vulnérables, notamment aux pesticides. C'est pourquoi plusieurs zones de protection des captages sont également présentes. Celles-ci sont liées à la nappe de la craie de Hesbaye.

Concernant l'égouttage, la majeure partie du territoire se trouve en zone d'assainissement collectif et la majorité des habitants sont raccordés au réseau. Certains tronçons sont toutefois vétustes.


Certaines pratiques agricoles (liées aux grandes cultures et à l'agriculture conventionnelle) peuvent présenter des risques pour l'environnement (pollution aux nitrates, aux pesticides, érosions diffuses et ruissellements importants) et pour la biodiversité. D'ailleurs, la qualité de l'air n'est pas bonne d'après les différentes mesures, et c'est sans doute dû au caractère agricole de la commune.

Au niveau des déchets, la commune est affiliée à Intradel mais traite ses déchets ménagers et organiques. Les Doncellois caractérisent leur commune de « *propre et bien entretenue* ».


La commune dispose enfin d'un Plan local propreté et a déjà lancé différentes actions en vue de promouvoir le zéro-déchet.

## Les éléments qui construiront le territoire ...



### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - L'investissement de la commune dans certaines actions et conventions
- Les cours d'eau comme élément important du réseau écologique

### *Les contraintes à intégrer :*

-  - La présence de périmètres d'intérêts paysagers et points de vue et lignes remarquables, ainsi que d'arbres et haies remarquables
- La présence d'une zone de protection de l'aquifère liée aux « Galeries de Hesbaye »

### *Les besoins auxquels répondre :*

-  - Développer et protéger le réseau écologique, notamment dans les entités villageoises
- Protéger les citoyens ainsi que le territoire, et principalement les masses d'eau, des pesticides et nitrates notamment dans le but d'améliorer la qualité de l'air
- Poursuivre la gestion contre les inondations et les coulées de boue, notamment grâce à l'entretien du réseau d'égouttage
- Tendre davantage vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'humain
- Diminuer la production de déchets
-  - Protéger la faune locale
- Mettre en valeur le patrimoine naturel




## 2 | DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

Document de travail

## 2-1 LES DONCELLOIS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

### 2-1-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DES DONCELLOIS AUJOURD'HUI

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisés comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts	Faiblesses
<b>PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIE</b>	
 Nombre de familles avec enfants	Vieillessement de la population Faible part des jeunes de moins de 20 ans
 Augmentation de population...	... principalement dû au solde migratoire : phénomène de périurbanisation
<b>AUTRES</b>	
 Population dynamique, malgré la densité de population, et conviviale Bonne solidarité entre les habitants Caractère cosmopolite Peu de criminalité	Manque de communication entre les citoyens Perte de l'esprit familial Future cité dortoir Difficulté pour les nouveaux habitants de s'intégrer et de s'impliquer dans la vie de la commune Sentiment de peu d'ouverture à la multiculturalité

### Les principaux constats que nous retenons ...

Donceel compte 3.120 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et a connu une augmentation de population très importante ces dernières décennies. Cette augmentation de population s'explique principalement par le solde migratoire, c'est-à-dire l'arrivée de nouveaux habitants ; le phénomène de périurbanisation est clairement présent sur la commune. D'après les citoyens, malgré l'organisation de « l'accueil des nouveaux habitants », les nouveaux arrivés n'ont pas toujours facile à s'intégrer dans la vie locale car malgré le nombre important d'activités organisées, il y a trop peu de communication sur ce qui existe. Certains habitants parlent même de « village dortoir ».

En termes de perspectives démographiques, l'IWEPS et le Bureau Fédéral du Plan prévoient une augmentation de +215 à +320 nouveaux habitants d'ici 2035, portant le nombre de population finale à 3.335 ou 3.440 habitants.

La structure par âge montre un déficit au sein de la tranche des moins de 20 ans. La part des 65 ans et + est quant à elle élevée.

Pourtant, la structure des ménages montre une prédominance de ménages dits « familiaux » : la taille des ménages est élevée, la part de ménages isolés faible et la part de ménages avec enfants importante.

En regard des entités villageoises, il apparaît qu'Haneffe est le village qui accueille le plus de population et de ménages. Il présente également la densité la plus importante. Donceel est quant à elle l'entité qui accueille le plus de personnes âgées et le moins de jeunes.

## Les éléments qui construiront le territoire...

### *Les potentialités à mobiliser :*



- Les personnes plus âgées comme vecteur de l'identité et de l'histoire de la commune

### *Les contraintes à intégrer :*



- La localisation géographique de Jeneffe qui l'isole des autres entités de la commune

### *Les besoins auxquels répondre :*



- Le phénomène de vieillissement de la population généralisé et attendu à l'échelle wallonne dans les prochaines années nécessitera d'augmenter l'offre actuelle de lits en maisons de repos et résidences services, ainsi que les services liés aux personnes âgées (soins à domicile, activités 3ème âge, ...)
- Capturer les jeunes de moins de 20 ans et leurs parents (jeunes ménages)



- Les perspectives démographiques annoncent une augmentation importante des ménages isolés ainsi que de la population âgée : cela montre la nécessité de développer une offre en plus petits logements












- Faire perdurer le vécu des personnes âgées comme vecteur d'identité et d'histoire de la commune

## 2-2 SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, LOISIRS ET MONDE ASSOCIATIF


### 2-2-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, LOISIRS ET MONDE ASSOCIATIF

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisés comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts		Faiblesses
<b>SERVICES</b>		
	Présence d'un bureau de Poste avec un distributeur de billets...	/
	/	... mais distributeur de billets peu accessible : horaire et mobilité
	Regroupement des services administratifs à Haneffe	Services travaux à l'étroit et bâtiment désuet
<b>ENSEIGNEMENT</b>		
	Offre scolaire : une école communale répartie sur trois implantations en section maternelle et primaire Rénovation des écoles	/
	Ecoles dynamiques et conviviales dans chaque village Organisation d'événements	Gestion de l'école Absence d'école des devoirs
<b>PETITE ENFANCE</b>		
	Présence de crèches...	/
	... et gardienne ONE Taux de couverture important : 60,6 places / 100 enfants	/
<b>JEUNESSE</b>		
	Beaucoup d'activités pour les jeunes et les adolescents, dans tous les secteurs	/
	Pour certains, la présence de plusieurs activités dédiées aux jeunes sur le territoire communal : football, équitation, gymnastique, cours de musique/solfège, ...	... Mais pour d'autres, manque d'activités, notamment des mouvements de jeunesse ou une Maison des Jeunes Manque d'un lieu adapté aux jeunes, pour se retrouver

Peu de contact entre les aînés et les jeunes, mais aussi entre les adolescents et les plus jeunes


## SENIORS

 Présence d'une maison des aînés : La Papotière  
Absence d'infrastructures pour les aînés (maison de repos ou résidence-service)  
Beaucoup d'activités pour les aînés, notamment via le CPAS

 Présence d'autres aides : CPAS, BusMut, Mobi'Tic /

 Commune « amie des aînés » / Peu de contact entre les aînés et les jeunes


## SANTÉ


 Présence de divers praticiens dans le milieu médical... /

 / ... mais manque de médecins généralistes, notamment pour les personnes âgées

 Présence d'une pharmacie /

## SPORT

 Présence de plusieurs infrastructures sportives, dont des terrains de tennis et une infrastructure intérieure (le centre sportif et culturel dit « Les Templiers ») /

 Diversité des infrastructures mises à disposition / Infrastructures sportives vieillissantes  
Peu d'entretien des terrains de tennis  
Manque de diversité des infrastructures sportives. Exemples : terrains de basket extérieurs, modules de street workout , terrains de padel, piscine, terrain de VTT, etc  
Manque de cours de sports collectifs modernes  
Dispersion subsides sportifs

 Souhait de transformer le centre sportif et culturel en centre sportif local intégré /

## VIE ASSOCIATIVE

 Vie associative riche et variée /

Soutien communal aux associations dont un subside communal de 50.000 euros à répartir entre les associations

	<p>Dynamisme des associations</p> <p>Potential important en termes d'initiatives citoyennes</p>	<p>Manque d'association à but social</p> <p>Pérennité des associations en danger (finances, bénévoles), notamment sur Jeneffe</p> <p>Manque de salles pour les activités des associations</p> <p>Soutien communal aux associations jugé insuffisant</p>
	<p>Mise à disposition d'un agenda commun pour les associations</p>	/

## ACTIVITÉS

	<p>Présence d'activités pour tous les publics</p>	/
	<p>Animations/événements variés sur la commune</p>	<p>Manque d'activités pour les jeunes</p> <p>Manque d'activités/d'animations pour les enfants, surtout en période de congés</p> <p>Activités peu accessibles aux personnes actives, en termes d'horaire notamment</p> <p>Manque d'activités intergénérationnelles</p> <p>Manque de communication sur les activités</p> <p>Concurrence entre les activités</p>

## CULTURE

	<p>Présence du centre sportif et culturel « Les Templiers »</p> <p>Présence de la fanfare à vélo : le Royal Guidon Hesbignon</p>	/
	<p>Présence de plusieurs activités culturelles : Académie, chorale, cours de couture, club photos, ...</p> <p>Organisation d'un parcours d'artistes tous les deux ans</p>	/
	/	<p>Manque d'un pôle / centre culturel</p> <p>Manque d'activités/d'événements culturels</p> <p>Manque d'une bibliothèque</p>

## AIDES AUX PERSONNES



Labellisation « Handicity »

/



Convention avec le CRIPEL

/



/

Manque de suivi des personnes en situation de précarité

Manque de service d'aide à la population (petits travaux, jardins, peinture, etc.)

## ESPACES DE RENCONTRES



Présence de plusieurs salles publiques et privées, notamment le café « Le Vieux Haneffe » ou le Château de Limont

/

Présence de plaines de jeux et espaces de convivialité dans chaque village...



... mais absence de jeux pour enfants et absence d'agora

Place de Haneffe...

... mais dédiée au transit

... comme point de rencontres des jeunes (avec le café du Vieux Haneffe et le square du Royal Guidon Hesbignon)

Manque de salles pour les activités des associations ainsi que d'un espace polyvalent destiné à différents publics, comme lieu de rencontres

Infrastructures vieillissantes

Manque d'entretien et d'accessibilité des installations et infrastructures

Manque de transparence/clarté pour l'utilisation des infrastructures (ex : barbecues près des logements sociaux à Limont)

Propreté et entretien des espaces verts par la commune

Manque de poubelles

Fleurissement des espaces publics

## ÉVÉNEMENTS

Présence de beaucoup de festivités et animations. Exemples : les concerts de la Ferme Lekane, le marché de Noël...

... mais manque d'événements festifs, surtout pour les jeunes

Événements surtout sur Haneffe et Limont

Peu de rassemblement de proximité de la population

### Les principaux constats que nous retenons ...

L'ensemble des services communaux ouverts au public sont regroupés autour de l'administration communale, dans le village de Haneffe. Seul le service travaux se trouve rue du Ruisseau, dans un bâtiment désuet et qui manque d'espace.

Les retraits d'argent sont possibles via le bureau de Poste, durant les heures d'ouverture. Ce service est méconnu d'une majorité de citoyens qui regrettent la présence d'un distributeur de billets.

Au niveau de l'enseignement, la commune de Donceel accueille une école communale répartie sur trois implantations : l'une à Haneffe (maternelle et primaire), près des services communaux, une seconde à Jeneffe (maternelle) et une troisième à Limont (maternelle).

Il n'y a pas d'écoles des devoirs.

Plusieurs infrastructures d'accueil pour la petite enfance sont recensées à l'échelle communale, portant le taux de couverture de places/100 enfants à 60,6, ce qui est relativement important. Les perspectives démographiques annoncent par ailleurs une évolution relativement importante de la tranche 0-3 ans d'ici 2035.

Beaucoup d'activités sont organisées, dans tous les secteurs (musique, sports, cercle des jeunes) mais tous les publics ne sont pas satisfaits car les horaires proposés se chevauchent et/ou sont peu accessibles aux personnes actives. Les activités sont par ailleurs souvent concentrées à Haneffe et Limont. Concernant plus spécifiquement les jeunes, certains pointent les nombreuses activités présentes tandis que d'autres regrettent un manque.

Une maison des aînés « La Papotière » propose une série d'activités pour les seniors de plus de 65 ans. Le CPAS organise également des ateliers et des moments intergénérationnels. Il n'y a par contre aucune infrastructure de type maison de repos ou résidences-services.

Au niveau santé, les habitants regrettent un manque de médecins généralistes. Il y a par contre une pharmacie.

La commune dispose de plusieurs infrastructures sportives, dont une intérieure. Il s'agit du centre sportif et culturel dit « Les Templiers » à Haneffe. Notons que la commune a comme objectif de le transformer en centre sportif local intégré. Les autres infrastructures sont des terrains de football, des terrains de tennis, une piste santé ainsi que des terrains de pétanque. Les jeunes pointent néanmoins un manque de diversité de ces infrastructures sportives.

En regard du milieu associatif, plusieurs associations sont présentes sur le territoire de la commune et apportent dynamisme et convivialité. Un agenda commun est facilement accessible sur le site internet de la commune mais n'empêche pas le chevauchement d'activités.

Malgré ce dynamisme, les habitants notent un essoufflement : les nouveaux habitants et les jeunes s'investissent peu et les anciens démissionnent. Le bénévolat ne fonctionne plus et les citoyens se désinvestissent peu à peu.

Enfin, il y a peu de synergies entre les associations ; elles se connaissent peu.

La vie culturelle doncelloise est riche, notamment de la présence de la Fanfare « Royal Guidon Hesbignon » qui existe depuis 1908 et qui est un héritage culturel musical. Des initiatives privées sont également présentes, et ce à l'instar de la Ferme Lekane qui organise des concerts. Il y a toutefois un problème de lieu : il manque un local uniquement dédié à la culture.

En ce qui concerne l'aide aux personnes, la commune accueille divers services (CPAS, convention avec le CRIPEL et le Label Handycity) mais aucun de ces services ne concerne l'aide directe aux citoyens (ex : petits travaux de peinture, de jardinage, ...).

Enfin, en ce qui concerne les lieux de rencontres et de convivialité, il est à noter que la commune dispose de trois salles communales : le centre sportif et culturel « Les Templiers », l'ancien local patro à Haneffe et un petit local proche de l'école de Jeneffe. La commune met également à disposition des associations les réfectoires des écoles, une salle à l'administration communale, une salle au 1<sup>er</sup> étage de l'école de Jeneffe ainsi qu'un local pour le cercle géo-historique. Certains locaux nécessitent toutefois d'être rénovés.

En plus des locaux, la commune met également gratuitement à disposition des associations du matériel et des moyens humains. Toutefois, les associations regrettent de ne pas y avoir accès de manière « équitables ».



Plusieurs salles privées sont également recensées pour organiser certains événements comme des banquets, des séminaires, etc. Le café le Vieux Haneffe est également un point de repère important, notamment lors des manifestations.

En termes d'espace publics, il est à noter qu'un espace public extérieur est aménagé dans chaque village. Certains sont très bien aménagés (ex : « espace guidon hesbignon » de Haneffe) tandis que d'autres mériteraient une attention particulière (ex : place communale de Jeneffe, place de Haneffe ou place Magnée à Donceel)


Enfin, plusieurs événements et festivités sont organisés au cours de l'année, dont le marché de Noël ou le marché estival. Alors que certaines festivités indisposent les riverains, les jeunes, eux, pointent un manque d'événements festifs.

## Les éléments qui construiront le territoire...




### Les potentialités à mobiliser :

-  - La multitude d'associations, clubs et de services dédiés à l'aide aux personnes comme partenaires pour mener des projets
- La présence de différents espaces publics
-  - Le soutien communal envers les associations (locaux, matériel, moyens humains)
- La richesse des activités, notamment culturelles
- Le folklore historique, comme base à l'identité et à l'appartenance à la commune
- Les initiatives privées qui fonctionnent bien comme vecteur de cohésion sociale et de culture (ex : ferme Lekane, Vieux Haneffe)

### Les contraintes à intégrer :

-  - Les associations qui ont besoin de locaux pour se rencontrer, stocker du matériel et organiser des événements (ex : comité de parents)

### Les besoins auxquels répondre :

-  - Faire face à l'évolution positive des 0-3 ans en termes d'infrastructures d'accueil
- Faire face au vieillissement de la population en termes d'infrastructures d'accueil et de maintien à domicile
- Développer l'offre sportive, en vue d'une reconnaissance comme centre sportif local
- Aménager les espaces publics moins qualitatifs, en lien avec certains publics spécifiques (ex : les adolescents)
- Permettre l'organisation d'événements fédérateurs dans une salle communale bien équipée
-  - Installer les ouvriers communaux dans un dépôt communal « décent »
-  - Encourager à l'accueil d'infrastructures de santé
- Créer une véritable identité communale
- Adapter/rénover certains locaux mis à disposition des associations, notamment pour le stockage
- Développer des activités pour certains publics spécifiques (ex : les personnes actives et les jeunes) suivant des horaires adaptés
- Dédier un lieu à la culture
- Renforcer les synergies entre les associations
- Motiver les citoyens à s'investir dans la vie communale et dans leur village
- Développer la solidarité entre citoyens et les services d'aides aux personnes
- Organiser des événements dans le respect du voisinage

Document de travail



### 3 | DIMENSION ÉCONOMIQUE

Document de travail

## 3-1 STRUCTURE DU TRAVAIL

### 3-1-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA STRUCTURE DU TRAVAIL

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts	Faiblesses
<b>OUTILS</b>	
 Indice de richesse élevé Bon taux d'emploi Faible taux de chômage Professions libérales bien représentées	Faible ratio emploi intérieur
 Proximité de Liège Airport qui crée de l'emploi	Peu de diversité socio-économique Manque d'offre en matière de PME Manque d'emploi dans la commune Manque de terrains disponibles pour les PME

### 3-1-2 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

#### Les principaux constats que nous retenons ...

L'indice de richesse sur la commune de Donceel est particulièrement haut. En effet, la commune présente une population relativement aisée, avec un faible taux de chômage et de personnes demandeuses du RIS. La centralité de Donceel se démarque avec un revenu médian particulièrement élevé.

Le ratio emploi intérieur/100 hab est faible sur Donceel ; les habitants vont donc surtout travailler à l'extérieur.

La structure de l'emploi salarié montre que 94% des établissements à Donceel sont des établissements de moins de 10 personnes. Certains habitants regrettent le manque de PME et souhaitent le retour d'activités familiales.


Les trois principaux secteurs de l'emploi salarié sur Donceel sont celui de l'administration-défense-enseignement-santé-social, du commerces-transportshoreca ainsi que le secteur de la construction.


Les deux secteurs de l'emploi indépendant sont le commerces-services et les professions libérales.

AUJOURD'HUI


### Les éléments qui construiront le territoire...

#### *Les potentialités à mobiliser :*


 - Les petites entreprises comme ressources à mobiliser pour mener à bien des projets (aménagement, construction, etc.)

 - Les artisans locaux

#### *Les contraintes à intégrer :*

 - La viabilité économique des projets entrepreneuriaux

#### *Les besoins auxquels répondre :*






 - Promouvoir et soutenir les artisans et entreprises locaux  
- Renforcer la cohésion du secteur économique





Document de travail

## 3-2 SECTEURS D'ACTIVITÉS

### 3-2-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisées comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts	Faiblesses
<b>AGRICULTURE</b>	
 <p>Agriculture importante dans l'économie locale</p> <p>Présence de fermes sur le territoire</p> <p>Potentiel élevé des terres agricoles</p> <p>Relative stabilité de la surface agricole utile...</p>	<p>Caractère intensif de l'agriculture</p>
 /	<p>... malgré une légère diminution depuis 2016</p>
 <p>Agriculteurs ouverts au dialogue</p> <p>Bonne communication entre la commune et les agriculteurs</p> <p>Maintien de fermes familiales</p>	<p>Relation difficile entre habitants et agriculteurs</p> <p>Manque de compréhension des citoyens vis-à-vis du métier d'agriculteur</p> <p>Pas d'offre de maraîchage</p> <p>Manque de pâturages</p> <p>Terres exploitées et convoitées par des investisseurs « étrangers »</p> <p>Prix des terres agricoles</p> <p>Manque de reconnaissance du travail des agriculteurs</p> <p>Crainte de disparitions des fermes familiales</p>
<b>COMMERCE ET HORECA</b>	
 <p>Vente directe de produits à la ferme : circuit-court entre agriculteurs et citoyens</p> <p>Présence du café le Vieux Haneffe</p> <p>Organisation d'un marché estival des produits locaux</p> <p>Présence de petits commerces de proximité...</p>	<p>Absence de zones d'activités économiques</p>
 <p>Proximité des zonings commerciaux proches : Faimés, Saint-Georges, Waremme, Crisnée</p> <p>Pas de grandes enseignes commerciales</p>	<p>... mais commerces de proximité non accessibles (mobilité – horaires- prix)</p>

	<p>... et offre en petits commerces insuffisante : manque d'une boulangerie notamment</p> <p>... manque de diversité commerciale</p> <p>Peu d'information disponible sur les commerces et les PME de la commune</p> <p>Offre Horeca peu conséquente et aucun service de livraison à domicile</p> <p>Manque d'artisanat et d'artisan</p> <p>Pas de possibilité d'achat collectif de légumes</p> <p>Perte de la seule station-service du village</p> <p>Pas de plan de développement au niveau économique</p>	
	Annuaire édité par l'ADL	/
<b>TOURISME</b>		
	Présence d'éléments patrimoniaux intéressants d'un point de vue touristique : le château de Limont et le château de Donceel	/
	Présence de promenades balisées...	
	Facilité de découverte du territoire	<p>... mais promenades peu entretenues...</p> <p>... et manque de balades à Jeneffe</p> <p>Aucun lieu d'accueil touristique</p> <p>Peu d'intérêt pour la rénovation du patrimoine et peu de valorisation du patrimoine</p>
	Implantation d'un gîte	Implantation d'un gîte
	Participation à la maison du tourisme « Terres de Meuse »	/

### Les principaux constats que nous retenons ...

L'agriculture a toujours été un secteur important sur le territoire communal ; en effet, 88,1 % du territoire est réservé à l'agriculture. C'est un héritage à préserver. En 2021, 39 exploitations agricoles sont recensées. La même année, la superficie agricole utile (SAU) est de 1.756 ha ; elle a légèrement baissé par rapport à 2011.

L'agriculture concerne essentiellement la gestion de terres arables. Il n'y a pas d'offre en maraichage.

Il y a peu d'agriculteurs ayant moins de 35 ans (chiffre de 2010).

D'après les habitants, le prix des terrains agricoles est un frein majeur à la pérennité des exploitations agricoles.

Plusieurs exploitations agricoles vendent leurs produits directement aux particuliers.

En 2010, 16 % des agriculteurs mettent au moins en place 1 MAEC. La commune de Donceel complète également la prime régionale pour les bandes enherbées.

D'après les consultations citoyennes, la cohabitation est difficile entre les agriculteurs et les nouveaux habitants. Les agriculteurs pointent surtout une incompréhension des citoyens envers leur métier.

La commune de Donceel accueille quelques commerces dont une supérette et une boucherie. Toutefois, si certains jugent l'offre suffisante, notamment en regard de la proximité d'autres zones commerciales (Crisnée, Faimés, Waremme ou encore Saint-Georges-sur-Meuse), d'autres la juge insuffisante et indiquent que les petits commerces ne sont pas viables à cause de la faible zone de chalandise et de leur inaccessibilité en termes d'horaires ou de prix. Par ailleurs, de plus en plus d'achats se font sur internet. Ils regrettent également l'absence d'une boulangerie. Par contre, un marché des produits locaux est organisé tous les deux mois d'avril à septembre sur la place communale de Haneffe.

Pour les habitants, les commerces, les artisans, les entreprises et les professions libérales manquent de visibilité.




Plusieurs établissements horeca sont également recensés sur Limont et Haneffe mais aucun ne propose la livraison à domicile.

Au niveau touristique, la commune de Donceel fait partie de la maison du tourisme « Terres de Meuse ». Les principaux éléments touristiques sont le patrimoine ; que les citoyens trouvent peu mis en valeur. Il manque également de lieux pour accueillir les touristes.

Au niveau des hébergements, le Château de Limont est le seul hébergement touristique. Un gîte devrait toutefois prochainement voir le jour.

## Les éléments qui construiront le territoire...



### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - Les quelques commerces et établissements horeca
- Les produits du terroir
- Le marché des produits locaux
- Les éléments de patrimoine
  
-  - Le site internet comme vitrine ainsi que l'annuaire édité par l'ADL
- La Maison du Tourisme « Terres de Meuse »
  
-  - Les autres modèles d'agriculture (agroforesterie, diversification, ...)

### *Les contraintes à intégrer :*

Aucune contrainte identifiée

### *Les besoins auxquels répondre :*

-  - Veiller à garantir l'accès à la terre pour les candidats agriculteurs
  
-  - Encourager à l'agriculture raisonnable et raisonnée
- Faciliter le dialogue entre les agriculteurs et non-agriculteurs
- Promouvoir les artisans locaux
- Soutenir les commerces et entrepreneurs locaux
- Accueillir les touristes, tant d'un point de vue des hébergements que des activités

Document de travail










## 4 | GOUVERNANCE

Document de travail

## 4-1 LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS, LES PROCÉDURES DE PARTICIPATION ET LA COMMUNICATION/INFORMATION

### 4-1-1 LES ATOUTS ET FAIBLESSES LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS, LES PROCÉDURES DE PARTICIPATION ET LA COMMUNICATION/INFORMATION

Notons que certaines informations issues de l'analyse socio-économique (partie 1) ne sont pas reprises dans ce tableau car il s'agit de constats qui ne peuvent être catégorisés comme atouts ou faiblesses. Ils apparaissent néanmoins dans le point suivant « Synthèse de la situation aujourd'hui ».

Atouts	Faiblesses
<b>ADMINISTRATION</b>	
 Les services communaux	/
 /	Chaque agent administratif supporte plusieurs autres prérogatives en plus de ses prérogatives officielles
 Dynamisme de la commune Service travaux dynamique Services communaux appréciés Pouvoir politique à l'écoute de la population	Manque de formation des responsables
<b>FINANCES</b>	
 Bonne gouvernance financière	/
 Taxes communales peu élevées...	... taxes communales élevées Multiplication des emprunts communaux Enormément de projets subsidiés mais il reste une charge pour la commune
 Présence de nombreuses primes communales	Peu de propriétés communales
<b>PROCÉDURES DE PARTICIPATION</b>	
 Présence de plusieurs commissions citoyennes : CCATM, CCN et CCM	/
 /	Fonctionnement de la CCATM
 Intégration dans plusieurs démarches supracommunales : conférence des Élus Meuse-Condroz-Hesbaye, Liège Europe Métropole, GAL JSH, ADL  Nombreuses opérations de soutien dans des domaines variés : humanitaire,	/

---

santé, mobilité, coopération internationale, discrimination, etc.

---

## COMMUNICATION



Canaux de communication bien développés : toutes-boîtes, bulletin communal...

/



...site internet, page Facebook, bâches et valves communales...

/



... mais communication déstructurée

... Page Facebook communale sous exploitée

... Panneaux électroniques pour la communication mal positionnés et sous exploités

Manque de visibilité des actions de la commune

Manque de transparence sur les projets communaux

Manque de communication sur les organisations culturelles

Manque de communication concernant la thématique des personnes en situation de handicap

Manque de prise en compte de la parole des citoyens

Information éphémère

Conseil communal accessible aux citoyens...

... PV des Conseils communaux peu accessibles



Labellisation « Commune à bras ouverts »

/

### Les principaux constats que nous retenons ...

L'équipe politique est à l'écoute de ses citoyens et l'équipe administrative est relativement restreinte mais couvre pourtant tous les secteurs nécessaires à la bonne gestion communale. Certains agents doivent pour se faire « porter plusieurs casquettes ».

Les finances communales sont saines et la commune octroie par ailleurs des primes communales : naissance, installation d'une microstation d'épuration, acquisition d'une citerne à eau de pluie, isolation, chaudière biomasse, etc. dont plusieurs dans le volet énergétique.

Certains citoyens estiment les taxes trop élevées tandis que d'autres les considèrent comme raisonnables.

La commune n'est pas propriétaire de beaucoup de terrains. Par contre, plusieurs CPAS, dont celui de Donceel, sont propriétaires de parcelles sur le territoire communal.



La commune est engagée dans diverses assemblées supracommunales : la Conférence des Élus Meuse-Condroz-Hesbaye, Liège Europe Métropole, le GAL Je Suis Hesbignon ainsi que l'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer.

Elle dispose également de plusieurs commissions citoyennes : aménagement du territoire et mobilité (CCATM), nature (CCN) et mobilité (CCM). Ces deux dernières ont été mises en place en novembre 2021.

Enfin, la commune dispose d'une multitude de canaux de communication. La communication est toutefois jugée inefficace ou trop tardive et tant les événements que les associations manquent de visibilité.

### Les éléments qui construiront le territoire...


#### *Les potentialités à mobiliser :*

-  - Les différents canaux de communication
- L'équipe communale
-  - Les primes communales qui sont méconnues

#### *Les contraintes à intégrer :*

Aucune contrainte identifiée.

#### *Les besoins auxquels répondre :*

-  - Renforcer l'équipe du personnel communal, notamment au niveau de la communication et du volet énergie
- Développer le volet « communication » de la commune afin qu'elle soit plus efficace et qu'elle mette davantage en valeur ses ressources (associations, activités, événements, services, primes, etc)
- Garder le lien avec les citoyens, en-dehors du format numérique
- Installer les ouvriers communaux dans un dépôt communal « décent »